



**COMMUNE D'ABRIES-RISTOLAS**  
**Parc Naturel Régional du Queyras**  
**République Française**

**AVIS DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

**UNE REUNION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL SE TIENDRA**  
**Lundi 21 Août 2023 A 18 H à la salle des fêtes d'Abriès**

L'ordre du jour sera le suivant :

1. Désignation d'un secrétaire de séance ;
2. Approbation du compte-rendu de séance du 12 juillet 2023 ;
3. Attribution du marché pour la réalisation d'une étude de faisabilité / Développement du Bike Park et des Itinéraires VTT/VTAE.
4. Délibération autorisant le maire à signer une convention de servitude de passage avec la Communauté de Communes pour l'extension du réseau de chaleur à Ristolas ;
5. Délibération désignant un référent déontologue des élus locaux ;
6. Présentation du Rapport Annuel sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement de l'exercice 2022.
7. Délibération autorisant le Maire à signer une convention de groupement de commandes pour l'organisation de transport routier non-urbain collectif sous forme de navettes touristiques sur le territoire du Queyras pour la saison hivernale 2023-2024.
8. Approbation du rapport de la CLECT du 26 juin 2023 (charges transférées liées aux navettes touristiques : suppression de la navette hivernale du Roux pour notre commune).
9. Vente de la parcelle AC 527 à la Communauté de Communes du Guillestrois et du Queyras (régularisation suite à la procédure de BVSM / STEP d'Abriès).
10. Questions diverses :
  - 10.1. Informations sur le projet de décret relatif à la majoration de la THRS (Taxe d'habitation sur les résidences secondaires) ;
  - 10.2. Projet de vente de l'ancienne école de Ristolas au locataire-occupant ;
  - 10.3. Informations sur la rédaction en cours d'un nouveau règlement du service d'eau potable et l'évolution des tarifs ;
  - 10.4. Réflexions / débat sur l'organisation de la gestion de l'aire de Camping Municipale de Valpreveyre ;
  - 10.5. Informations sur le PCS (Plan Communal de Sauvegarde) d'Abriès-Ristolas ;
  - 10.6. Retour des représentants de la Commune auprès des diverses instances intercommunales (Communauté de Communes, Syndicat Mixte des Stations du Queyras, etc ...).

A Abriès-Ristolas, le 14/08/2023, pour affichage,  
Le Maire,  
Nicolas CRUNCHANT